Nations Unies S/PV.4781

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er juillet 2003
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4781e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège de l'Organisation à New York, le mardi 1er juillet 2003, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

« Le 1er juillet 2003, le Conseil de sécurité, en application des sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001), a tenu à huis clos sa 4781e séance avec des représentants des pays fournissant des contingents à la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK).

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé de M. Julian Harston, Directeur par intérim de la Division de l'Asie et du Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Les membres du Conseil ont eu un échange de vues constructif avec les représentants présents des pays fournisseurs de contingents. »

03-41462 (F) 010703 010703